

Réf: Dossier 419285

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE POINTE »

Siège BOUAKE BOBO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2025, et enregistrés le 10/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE POINTE »

Objet : Fabrication de pointe ;
Fabrications de barbelés ;
Fabrications de tôles ;
Vente de téléphones et accessoires ;
Transit ;
BTP ;
Vente de fournitures de bureau ;
Intermédiation et représentations ;

Transport de personnes et de marchandises.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en application, sous quelque forme que ce soit, par voie d'exploitation directe ou indirecte, création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de fusion, de scission ou d'absorption, d'avances, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BOUAKE BOBO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SAWADOGO ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BKE-01-2025-B13-00044 du 02/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

